

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2012

Contexte

L'accession aux responsabilités et compétences élargies en 2010 a conduit l'Université de Bretagne-Sud à s'insérer pleinement dans une démarche de pilotage par la performance. L'autonomie de gestion et d'orientation stratégique de la politique de l'établissement qui découle de ce processus, rend l'UBS à la fois redevable d'une définition périodique d'objectifs chiffrés (quantitatifs et qualitatifs), validés par son conseil d'administration et comptable d'une restitution annuelle sur la réalisation et la pertinence de ces objectifs.

Dans cette perspective, le Rapport Annuel de Performance (RAP) 2012 a d'une part vocation à décrire les écarts entre les prévisions et les résultats attendus par l'établissement au vu des objectifs définis dans le contrat quadriennal pour la période 2008-2011, et d'autre part il s'inscrit dans la nouvelle démarche de performance du contrat quinquennal signé en 2012. Il convient de souligner que l'année 2012 a été une année de transition à plusieurs titres :

- démarrage d'une nouvelle période contractuelle
- changement l'équipe présidentielle en avril.

Il permet d'éclairer le conseil d'administration tant en termes d'exécution des crédits que de compte-rendu en matière de performance, d'activité des opérateurs de l'État et d'analyse des coûts et des charges. Inspirés de la démarche de performance introduite par la loi organique relative aux finances publiques (loi n°2001-692 du 1er août 2001), les objectifs de performance du RAP visent l'information conjointe de publics multiples directement intéressés par les missions statutaires de l'université :

- en tant qu'établissement public national, les usagers des services publics (étudiants, institutions et entreprises bénéficiant des prestations matérielles et intellectuelles de l'université) dont l'université a la charge ;
- en tant que prestataire de services innovants, les clients (institutions publiques ou reconnues d'utilité publique, particuliers et entreprises) des activités commerciales développées à partir des savoir-faire de l'université ;
- en tant qu'opérateur de l'État, les autorités de tutelles relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- en tant qu'administration publique financée majoritairement par la contribution publique, le grand public, les collectivités locales (Région Bretagne, Conseil général du Morbihan, les agglomérations de Lorient, Pontivy et Vannes) et la représentation nationale.

Le régime applicable aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies est défini par le décret n°2008-618 du 27 juin 2008. Selon l'article 5 du Titre I de ce décret, le projet annuel de performances de l'établissement présente les objectifs poursuivis par l'établissement. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur, dont le contour est lui-même dessiné par l'article L. 123-3 du code de l'éducation. Ces indicateurs et les indicateurs d'évaluation de l'AERES, qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement.

Ce RAP 2012 s'élabore autour de trois enjeux :

- En tant qu'opérateur de l'État, l'UBS contribue à la réalisation des objectifs de performance des programmes 150 et 231 de la mission Recherche et Enseignement Supérieur.
- Dans le cadre du contrat quadriennal avec l'État (2008-2011), il s'appuie sur les 52 indicateurs nationaux mais également sur ceux définis pour la nouvelle période contractuelle (2012-16).
- Les engagements de l'équipe élue doivent se traduire en termes d'indicateurs dans les tableaux de bord de gestion de l'université.

Le RAP doit permettre de mettre en adéquation l'allocation des moyens et la stratégie de l'établissement qui s'articulait autour des axes suivants pour le contrat (2008-11) :

- Renforcer l'identité et la qualité de la recherche ;
- Consolider l'attractivité de l'UBS, maîtriser l'offre de formation et assurer la réussite des étudiants;
- Développer une démarche qualité au service de la gouvernance ;

Principaux éléments financiers du budget 2012 :

L'année 2012 a été marquée par un vote tardif du budget le 3 février 2012 par le conseil d'administration après deux votes négatifs. Fin janvier, l'université a reçu la visite du comité des pairs qui, après avoir analysé notre situation budgétaire a mis en évidence une sous dotation de 740 000€ lors de la négociation du socle en 2010.

La notification du bonus contractuel (320 000€), en juin, a amené l'équipe présidentielle à ne pas ouvrir tous les crédits dans l'attente de la maturation de certains projets.

Enfin, mi-décembre et contre toute attente, l'université a reçu un abondement exceptionnel de 123 000€ qui est arrivé trop tard pour que l'on puisse trouver une dépense pertinente avant la fin de l'exercice.

En 2012, les recettes de l'université se sont établies à 72 M€ contre 67M€ l'année précédente. La part des subventions État comprenant la masse salariale et le fonctionnement constitue 85% du budget avec 57 478 136€. Des recettes sur d'autres subventions et dotations pour 8% (5 157 669€) et des ressources propres pour 7% (4 681 989€) viennent s'ajouter pour compléter les recettes perçues par l'université.

La part recettes sur autres subventions et dotations comprend essentiellement les subventions de l'Europe de la région du conseil général, des agglomérations et groupements de communes et les ANR. Les éléments marquants sont la part plus importante des recettes de l'ANR où l'on retrouve les investissements d'avenir et une diminution des recettes en provenance de l'Europe avec la fin de certains CPER.

Les ressources propres sont passées de 6 à 7% entre 2011 et 2012, avec une augmentation de plus de 500 000€ grâce à des recettes plus importantes sur contrats hors ANR, sur les prestations de recherche et la taxe d'apprentissage. Cette augmentation de nos ressources propres 2012 est un signe encourageant, si elle se maintient dans les années à venir, pour réaliser l'objectif demandé par le ministère de + 740 000€ de ressources propres en 2016 en compensation de l'abondement obtenu en masse salariale.

Suite au retard sur les opérations immobilières liées au transfert de la faculté DSEG et de l'École d'ingénieurs, les dépenses en premier équipement initialement prévues en 2012 ont été reportées en 2013.

Comme annoncé dans le rapport du compte financier et dans le rapport de gestion de l'ordonnateur, le résultat de l'exercice 2012 est +1 834 976€. L'abondement global au fond de roulement s'élève à +1 081 561€, ce qui l'amène à +12 944 488€, soit 71 jours de dépenses. Pour rappel, la note ministérielle du 4 décembre 2012 a ramené le seuil prudentiel de 30 jours à 15 jours.

Les chiffres clés 2012

chiffres Clés	Composantes	DSEG	LSHS	SSI	Ensibs	IUT Lorient	IUT Vannes	Adefope	CD	TOTAL	
SISE au 15/01/2012	TOTAL	1 718	2 152	2 115	177	785	1 261	123	156	8 487	
	L1 / DUT1	465	631	503		314	529			2 442	
	L2 / DUT2	281	349	428		268	435			1 751	
	L3	289	480	563	84					1 416	
	LP	221	84	99		205	254			863	
	M1	176	344	234	45					799	
	M2	236	264	288	48					836	
	Doct/HDR								156	156	
	DU / DAEU	50				8	43	123		224	
APOGEE au 15/01/2012	Auditeurs Libres	Total	7	150	3	-	-	-	-	160	
		hors informatique	7	77	3					87	
		informatique		73						73	
	Boursiers	578	908	614	77	331	541	-	5	3 054	
	AJAC	59	24	33	14	13	13			156	
	Programmes d'échanges	Entrants (->UBS)	24	43	27						94
		Sortants (UBS->)	19	76	35	4		5			139
	Etrangers	Bac	88	53	49	23	19	9		60	301
		Dernier diplôme	97	58	102	15	33	83		41	429
	Parallèles	Total	271	267	851	-	-	111	-	-	1 500
		dont UCO	209	109	723			42			483
		dont IGA	49		28			69			146
		dont Saint Cyr			63						63
		dont CPGE	13	25	117						155
		dont IFSI			516						516
		dont IRTS		33							33
	autres		100	4						104	
	Statut FC (AL inclus hors contrats pro)	Total	106	191	43	-	25	102	123	4	594
		régime FC	75	30	32		17	33		2	189
		régime FP	31	161	11		8	69	123	2	405
	Etudiants en formation par alternance	Total	102	-	-	-	136	67	-	-	305
Apprentissage						59	67			126	
Contrats Pro		102				77				179	

Indicateurs 2012

Indicateurs	Composantes		DSEG	LSHS	SSI	Ensibs	IUT Lorient	IUT Vannes	Adefope	CD	TOTAL	
Indicateurs 2010-2011	Taux de présence	DUT2					95,6%	86,9%			90,3%	
		L3	97,8%	91,4%	96,6%						95,5%	
		LP	96,0%	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%			100,0%	
		M2	87,5%	100,0%	95,5%						94,3%	
	Taux de réussite (présents)	DUT2						92,5%	91,8%			92,1%
		L3	94,6%	84,3%	93,2%							91,1%
		LP	94,7%	91,6%	75,9%		93,4%	92,9%				91,1%
		M2	98,2%	78,9%	91,7%							90,2%
	Diplômés	DUT2					260	375				635
		L3	295	242	370							907
		LP	180	87	85		213	234				799
		M2	220	153	254	25						652
		DOCT									34	34
	autres(DU,DAEU,HDR)		14				7	30	34	6		91
	indicateur IC1: taux de passage de L1 en L2		41,2%	44,3%	49,4%							45,1%
	Indicateur IC2: taux de réussite en licence en 3 ans	méthode 1: L1 UBS	23,8%	31,4%	22,2%							26,1%
		méthode 2: réussite L3 et LP	93,8%	86,2%	85,5%		94,6%	93,0%				90,0%
méthode 3: parcours UBS		43,5%	58,7%	44,4%							49,3%	
Indicateur IC3: part des nouveaux entrants en master	M1	26,7%	48,4%	34,2%							37,4%	
	M2	42,7%	23,1%	22,2%							29,4%	
taux d'abandon en L1		11,2%	14,7%	5,4%							10,9%	
RH au 01/01/2012	HC (HTD)	budgetés 2012	14 450	13 324	13 705	3 172	12 996	11 000			68 637	
		réalisés 2011	15 670	11 656	14 395	2 161	13 008	10 973			67 862	
	Effectif étudiant hors AL Informatique		1 718	2 079	2 115	177	785	1 261			8 135	
	nombre d'enseignants titulaires	PR	8	11	27	7	10	6			69	
		MCF	29	33	63	9	29	34			197	
		PRAG	7	14	18	5	19	20			83	
		PRCE et ENSAM	3	6	6	0	16	15			46	
	potentiel enseignant N titulaires total		10 944	16 128	26 496	4 992	20 926	21 120			100 608	
	potentiel enseignant N titulaires disponible		9 182	13 897	24 027	4 474	18 646	19 233			89 309	
	nombre d'étudiants par enseignant (équiv.192H)		30,1	24,8	15,3	6,8	7,2	11,5			15,5	
	H/E 2012 titulaires total		6,37	7,76	12,53	28,20	26,66	16,75			12,37	
	H/E 2012 titulaires disponible		5,34	6,59	11,36	25,28	23,75	15,29			10,93	
	potentiel enseignant 2012 contractuels		960	1 736	1 056	192	576	1 298			5 768	
	H/E 2012 contractuels		0,66	0,64	0,50	1,08	0,73	0,99			0,71	
	potentiel enseignant 2012 total		11 904	17 864	27 552	5 184	21 504	22 368			106 376	
	H/E 2012 total		6,93	8,59	13,03	29,29	27,39	17,74			13,08	
	H/E 2012 total disponible		15,02	13,03	18,67	38,57	41,06	24,98			20,03	
nombre de biatoss (ETPT)	TOTAL	13,8	16,6	29,3	4,8	44,1	33,9			142,5		
	dont formation				10,1	20	11,9			24,0		
	dont soutien à la formation	8,7	12,8	8,1	1,3	7,1	10,1			48,1		
	dont apport	5,1	3,8	11,1	1,5	26,9	23,8			70,4		
nombre d'étudiants par biatoss soutien formation		197	162	261	136	111	125			169		
COMPLEMENT H/E			DSEG	LSHS	SSI	Ensibs	IUT Lorient	IUT Vannes	Adefope	CD	TOTAL	
potentiel disponible		25 812	27 089	39 476	6 827	32 230	31 504	0	0	162 939		
étudiants hors parallèles		1 447	1 865	1 264	177	785	1 150	123	156	6 987		
H/E hors parallèles		17,84	14,37	31,23	39,57	41,06	27,40	-	-	23,32		

I - La Recherche et l'International

En 2011 et 2012 les initiatives d'excellence (IDEX), projets français de recherche scientifique destinés à faire émerger en France cinq à dix pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial, ont absorbé les chercheurs et leurs établissements. Que l'on soit lauréat ou non, le grand emprunt national a montré la capacité des équipes à travailler en réseau et à renforcer, de fait, la coopération. Forte de cette stratégie de partenariat qui a impulsé une dynamique, la recherche en Bretagne et à l'UBS s'est distinguée avec les Labex Mer et Cominlabs, l'initiative d'excellence IDEALG, les instituts de recherche technologique (IRT) Jules Verne et B-Com, et l'institut d'excellence en matière d'Énergies Décarbonées France Énergie Marine. Ainsi, 134 000€ sur les 658 000€ obtenus par les laboratoires de l'UBS au titre des projets d'investissement d'avenir sont venus abonder les recettes de la recherche en 2012.

La Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) « Ouest Valorisation » a officiellement vu le jour le 20 juillet 2012. Elle a vocation à se substituer à Bretagne Valorisation dans la gestion et la valorisation des résultats des établissements publics selon une convention cadre à établir entre les établissements bénéficiaires, le PRES UEB - actionnaire de la SATT - et la SATT et, si besoin, de conventions d'application conclues entre chaque établissement bénéficiaire, le PRES UEB et la SATT.

En lien avec la stratégie de recherche régionale et l'UEB, l'université de Bretagne-Sud participe à quatre Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA) : MSHB, SISCOM, Euro Pôle Mer et Breizmat. Les laboratoires de l'UBS qui y participent ont reçu 380 k€ en 2012 pour ces RTRA.

La politique internationale en 2012 a surtout été marquée par l'organisation des Journées Internationales du 22 au 27 octobre 2012. Cette manifestation consacrée à l'internationalisation de la recherche et des cursus a permis de développer de nouvelles coopérations et de renouveler des conventions avec nos partenaires. Ces journées ont rassemblé 36 partenaires de 25 établissements de 17 pays différents.

En 2012, 72 000 € du bonus contractuel ont participé aux actions de la recherche ou de l'activité internationale (le BQR, la mobilité doctorante, les cotisations aux réseaux, les relations avec les partenaires internationaux, ...).

Les objectifs nationaux en matière de recherche et d'activité internationale s'articulent autour de :

- Accroître l'activité internationale
- Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche
- Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
- Consolider l'Europe de la recherche

Pour rendre compte de la performance de ces objectifs, l'établissement s'appuie sur les indicateurs de la réussite des doctorants (5), les flux d'étudiants entrants en doctorat (7), le devenir des docteurs (11), les diplômes conjoints avec des établissements étrangers au niveau M et thèse en co-tutelle (14), les indicateurs stratégiques de la recherche (1 à 29), la part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat et les étudiants en mobilité entrante ou sortante.

Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les inscrits pour la 1^{ère} fois en doctorat

	Année universitaire		%
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les inscrits pour la 1 ^{ère} fois en doctorat	2005	Réalisé	75,0
	2006	Réalisé	79,2
	2007	Réalisé	74,07
	2008	Réalisé	89,23
	2009	Réalisé	74
	2010	Cible	75
		Réalisé	65,63
	2011	Cible	70
		Réalisé	72
	Total universités	2005	
2006			51,3
2009			
2010			
2011			

Source des données 2005 et 2006 : MEN-MESR/SG/DEPP - Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Source des données à partir de 2007 : UBS

Le flux d'étudiants néoentrants en doctorat oscille entre 65 et 89% des inscrits. On peut l'analyser de deux manières : (a) l'université et sa recherche sont particulièrement attractives et/ou les bons étudiants de master font le choix de quitter l'UBS pour poursuivre leurs études doctorales dans un autre établissement.

On peut aussi rajouter que nous avons peu de spécialités recherche, mais plutôt des spécialités professionnelles ou indifférenciées et les diplômés de master font davantage un choix d'entreprise que de poursuite en thèse.

Résultats des doctorants - Par les doctorants allocataires (répartition par université)

	Année de soutenance		Total	
	Année	Réalisé		
Pourcentage des doctorants allocataires ayant soutenu leur thèse jusqu'au 31 décembre suivant la fin de leur 3 ^{ème} année universitaire	2006 (inscrits 2003)	Réalisé	37,50	
	2007 (inscrits 2004)	Réalisé	75	
	2008 (inscrits 2005)	Réalisé	20	
	2009 (inscrits 2006)	Réalisé	25	
	2010 (inscrits 2007)	Cible	60	
		Réalisé	64,3	
	2011 (inscrits 2008)	Cible	75	
		Réalisé	22,22	
	Total universités	2005	Réalisé	38
		2006	Réalisé	40,60
2007		Réalisé	37,20	
2008		Prévision mi	41	
2012		Cible	50	

Source des données 2006 et 2007 : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Source des données à partir de 2008 : UBS

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur 2.6 du PAP 2008.

Cet indicateur fluctuant oscille entre 20 et 65% en fonction des années et il s'intéresse uniquement aux doctorants allocataires. La durée moyenne des thèses à l'UBS est de 3,4 années en Sciences et 4,9 années en SHS sur l'ensemble des doctorants. La durée moyenne n'est pas inquiétante en tant que telle (en SHS beaucoup de doctorants n'ont pas de contrats de doctoraux et travaillent à côté), c'est plutôt la fluctuation importante d'une année sur l'autre qui interroge et la poursuite du financement au-delà de 3 ans pour les doctorants sur contrats.

Au cours du contrat quadriennal 2008-2011, l'établissement disposait de 21 contrats doctoraux non fléchés (7 par an) sur une moyenne de 250 doctorants par année universitaire.

LA RECHERCHE

POURUIVRE LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE PAR L'AFFIRMATION DE CHOIX STRATEGIQUES

		2007	2008	2009	2010	Cible 2011	Réalisé 2011	Réalisé 2012
Indicateurs stratégiques pour l'Université de Bretagne Sud								
1	Nombre de publiants par rapport au nombre total de chercheurs-enseignant-chercheurs du laboratoire (%)	74%	74.9	74.9	64.6	75	82	82
2	Nombre d'enseignant-chercheurs dans les laboratoires par rapport au nombre total d'enseignant-chercheurs dans l'établissement (%)	66	88.5	88.5	88	75	88	
5	Part des chercheurs et enseignant-chercheurs déclarés dans les laboratoires classés A et A+ (%)	43	45.5	45.5	38.4	68	61	67
13	Appels à projet ANR 2006 : - part des financements obtenus par l'établissement par rapport aux financements obtenus par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur - classement parmi les 156 établissements bénéficiaires	0.2%	891 946€ (+151.1%)	982 789€ (+10.2%)	740 032€ (-24.7%)	0.3%		1 405 000 0.2% (+90%)
		109 ^{ème}	ND	ND	ND	NC	ND	ND
23	Part des publications de référence internationale de l'établissement dans la production scientifique (française, européenne, mondiale) (OST)	France: 0,10% UE: 0,2‰ Monde: 0,08‰	France: 0,2% UE: 0,2‰ Monde: 0,08‰	France: 0,2% UE: 0,3‰ Monde: 0,11‰	France: 0,2% UE: 0,3‰ Monde: 0,12‰	France : 0,13 %	ND	
25	Part française des publications de référence internationale de l'établissement dans les domaines scientifiques définis comme prioritaires (OST)	SPI : 0.34%	ND	ND	ND	SPI : 0.13 %	ND	

Indicateurs de suivi du projet d'établissement

3	Part des chercheurs et des ITA des EPST dans les laboratoires (%)	0.59	0.83	1.24	1.66	2.9	1.66	1.66
4	Part d'enseignant-chercheurs dans les laboratoires liés aux EPST (%)	22	16.67	16.67	15.60	48		38.1
6	Production scientifique mesurée par les publications (nombre et « impact factor »)					NC	345	851
7	Organisation et la participation à l'organisation de colloques internationaux et écoles d'été	78		58		NC	22	40
8	Participation aux colloques internationaux et invitations aux colloques					NC	169	101
9	Production technologique mesurée par les brevets (2006 compte de présences données (OST))	1	1	0	ND	NC	4	
10	Transfert technologique et la création d'entreprise	3	2		0	NC		0
11	Développement d'outils ou de méthodes spécifiques	39		35		NC		2
12	Participation aux programmes européens	4	5	4	3	3	1	3
14	Participation aux projets nationaux ANR et autres	17	20	24	15	11		62
15	Participation à des comités de programmes nationaux et internationaux					NC		76
16	Participation à des comités éditoriaux	39		30		NC		52
17	Participation aux jurys de thèses et d'HDR soutenues hors de l'UBS	209		125		NC		127
18	Nombre de PEDR et PES	33	41	44		40		51
19	Nombre de thèses et d'HDR soutenues	26/6	25	36 / 4		40 / 10	39/7	29/6
20	Nombre de chercheurs des organismes de recherche dans les laboratoires	1	1	1	1	3		1
21	Nombre de mois de séjours à l'étranger	94		31		NC		
22	Nombre de mois de séjours de chercheurs étrangers dans les laboratoires					36		10
24	Indice d'impact relatif observé à citation à deux ans en référence mondiale des publications de l'établissement (OST - en comptes fractionnaires)	0.47 en 2005	0.51 en 2006	0.56 en 2007	ND	NC		
26	Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne dans les articles de l'établissement (OST) (%)	9.3	7.3	6.5	6.8	NC		
27	Taux de participation de l'établissement dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (OST) Taux de coordination de l'établissement dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (OST)	France : 10.6%	France : 10.4%	0.005%	0.005%	NC		
		France : 13%	France : 11.4%	0%	0%			
28	Proportion d'étrangers (dont UE) parmi les chercheurs, enseignants-chercheurs, post-doctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par l'établissement (Établissement)	NC	6.77			NC		7
29	Performance des brevets et des activités contractuelles - part de brevets déposés par l'établissement, parmi les brevets français et européens inventés en France ou en Europe (OST) - part des ressources apportées par les redevances sur titres de propriété intellectuelle dans les ressources de recherche totales de l'établissement (Établissement) - part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères dans les ressources de recherche totales de l'établissement (Établissement)	ND Fce:0.4 % UE : 0%	ND	ND	ND	NC	0.01 % (F) 0.03 % (UE)	

Les indicateurs ne l'OST dans le cadre du projet IPERU (indicateurs de production des établissements de recherche universitaire) ne seront pas disponibles avant le mois de juin 2013.

La majorité des indicateurs de la recherche montrent une progression sur la période 2008 – 2012 caractérisant sa structuration et son dynamisme. On peut noter l'augmentation significative du nombre de publiants (2010 : 64,6% et 2012 : 82%), de la part d'enseignants-chercheurs dans les unités classés A et A+ (2010 : 38,4% et 2012 : 67%) la progression des financements ANR (2010 : 0,74M€ et 2012 : 1,4M€),

du nombre de publications (2011 : 345 et 2012 : 851), le nombre de PEDR/PES (2010 : 40 et 2012 : 51). Cela témoigne du dynamisme et d'une reconnaissance de la recherche faite à l'UBS.

Indicateurs de mobilité sortante et entrante

Sortante	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Erasmus	71	89	102	92	99	96	80	118
Crepuq	12	21	25	7	11	12	11	19
Accords bil.	11	19	35	48	54	33	43	37
Stages	186	197	261	214	209	169	233	nd
Comenius	6	2		1	0	0	0	0
Ass. Linguistique	25	29	35	29	29	30	25	18
Lecteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Autres	3	0	5		0	0	2	0
Total	315	358	464	392	403	341	395	193
Inscrits	7736	7478	7582	7900	8360	8573	8487	
% mobilité	4,07	4,79	6,12	4,96	4,82	3,98	4,65	
Entrante								
Programmes				97	87	62	85	78

Nb : le nombre de stagiaires ne sera connu qu'en avril 2013.

D'une manière générale, le service des affaires internationales a constaté un impact de la crise en Europe sur la mobilité étudiante : 2010 est une « mauvaise » année tant en mobilité entrante que sortante ; 2011 est légèrement mieux avec un niveau équivalent à celui de 2009. Pour 2012, en mobilité hors stages (se réalisant surtout au semestre 2, en 2013), on note une augmentation 193 étudiants contre 162 en 2011 et 172 en 2010.

Par ailleurs, l'UBS se montre plus exigeante depuis 3 ans sur le niveau de français des étudiants Erasmus (niveau B2) afin de réduire l'échec des étudiants étrangers.

La mobilité sortante accompagnée des doctorants en 2012 a permis à 7 étudiants de passer un séjour à l'étranger contre un seul en 2011. C'est une volonté de l'établissement de soutenir la mobilité doctorale.

Nombre et part des étudiants étrangers inscrits en doctorat

ANNEE SCOLAIRE DE REFERENCE	%	ETRANGERS	1ère année	1ère année Co-tutelle	ETRANGERS TELECOM	1ère année TELECOM
2008/2009				2008		
ED ALL		4	1			
ED SHS		3	1			
ED SHOS		4	1			
ED SICMA		103	16		30	7
EFFECTIF	45,8	114	19	6		
2009/2010				2009		
ED ALL		9	6			
ED SHS		5	1			
ED SHOS		5	2			
ED SICMA		94	18		17	9
EFFECTIF	39,6	113	27	7		
2010/2011				2010		
ED ALL		7	0			
ED SHS		4	0			
ED SHOS		5	0			
ED SICMA		110	9		33	0
EFFECTIF	48,4	126	9	6		
2011/2012				2011		
ED ALL		9	2			
ED SHS		5	0			
ED SHOS		3	0			
ED SICMA		111	26		19	0
EFFECTIF	50,8	128	28	10		
2012/2013				2012		
ED ALL		9	0			
ED SHS		3	0			
ED SHOS		6	2			
ED SICMA		97	18		19	0
ED SM		2	2			
EFFECTIF	50	117	22	7		

C'est l'École Doctorale SICMA qui inscrit le plus d'étudiants étrangers chaque année, ils correspondent à pratiquement la moitié de nos doctorants inscrits. Le pourcentage de doctorants étrangers est de 50% en 2012, très proche de 2011 et 2010. La moyenne française est de 41% et l'UBS se situe donc au-dessus de celle-ci. Ce chiffre est difficile à analyser : capacité de l'établissement à attirer de jeunes étrangers en thèse, difficulté de l'établissement à attirer des doctorants français (à corrélérer avec le fort flux d'étudiants néoentrants en doctorat), désintérêt des étudiants français pour le doctorat. Quoi qu'il en soit, l'UBS est au-dessus de la moyenne nationale.

Les écoles doctorales ont inscrit 31 thèses en cotutelle en 2012 contre 18 l'année précédente et l'université a accueilli 10 chercheurs étrangers dans les laboratoires et le bonus contractuel a financé 7 mobilités sortantes pour les doctorants.

II - La Formation et Vie Étudiante

Au cours de l'année universitaire 2011-2012 l'Université de Bretagne-Sud a inscrit 8 487 étudiants, soit une centaine d'étudiants de moins que l'année précédente. L'essentiel de la variation correspond à une diminution des effectifs dans les formations scientifiques et technologiques de l'UFR SSI et de l'IUT de Lorient.

Dans le contrat 2008-2011, l'UBS s'est engagée dans une politique de formation et de vie étudiante qui repose sur les axes nationaux de performance suivants :

- Répondre aux besoins de qualification supérieure
- Améliorer la réussite à tous les niveaux
- Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie
- Accroître l'attractivité internationale (cf. paragraphe recherche et international)
- Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
- Développer la prévention dans le domaine de la santé

Pour répondre aux besoins de qualification supérieure ainsi que pour améliorer la réussite à tous les niveaux, l'université est partie prenante pour atteindre la cible nationale d'amener 50% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur en formation initiale. Elle doit pour cela proposer une carte de formation qui permette aux diplômés de s'insérer rapidement dans un emploi stable correspondant à leur niveau de qualification. La généralisation de l'orientation active, l'essor de l'offre de licences professionnelles, la professionnalisation des licences et le « plan réussite en licence » sont des leviers relatifs à ces deux premiers objectifs.

L'établissement y est engagé par la mesure des indicateurs contrat : le devenir des étudiants diplômés (10.1 à 10.3 et 16), le taux de réussite en DUT (2), la part de licences obtenues en trois ans après une première inscription en L1 (1), le taux d'abandon en L1 des néobacheliers (3.1), le devenir des étudiants néobacheliers à l'issue du L1 (3.2), le suivi des étudiants en master (4), le flux d'étudiants entrant en IUT (6) et le flux des nouveaux étudiants entrants en master et doctorat (7).

Sur la thématique « garantir une offre de formation lisible et de qualité adaptée », 38 000€ du bonus contractuel 2012 ont participé à des actions à l'observatoire des formations et de l'insertion, au financement de modules du campus numérique ENVAM et à la structuration du pôle décisionnel (formation et recherche).

INDICATEUR 16 : Le devenir des étudiants diplômés

Situation à la date de l'enquête (29 mois après l'obtention du DUT)	2005 (diplômé 2003)	2007 (diplômé 2005)	2009 (diplômé 2006)	2010 (diplômé 2007)	2011 (diplômé 2008)	
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Cible	Réalisé
Part des diplômés de DUT en recherche d'emploi %	13.3	3.90	4.45	3.89	4	4.89
Part des diplômés en emploi %	85.3	51.50	37.43	49.74	45	43.72
Durée médiane de recherche du 1 ^{er} emploi (Mois)						
- Ensemble des DUT de l'université	2	2	2.5	2.5	2	1.5
- France entière	2	2				

Source des données 2005 et 2007 : DEPP

Source des données à partir de 2009 : UBS

Insertion des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention du DUT

L'élément le plus marquant de cet indicateur est la chute importante dès 2007 de la part des diplômés de DUT en d'emploi qui s'explique par la mise en place du LMD en 2004 et l'explosion des licences professionnelles dans les établissements. Dès lors, de moins en moins de diplômés de DUT se dirigent vers l'emploi après leur diplôme, ce qui explique aussi la forte diminution de diplômés en recherche d'emploi. On ne dispose pas d'un indicateur complémentaire sur la part des diplômés de DUT ayant intégré une licence professionnelle sur cette même période.

Les diplômés qui s'insèrent n'ont aucune difficulté à trouver un emploi, la durée moyenne de recherche est de 1,5 mois.

INDICATEUR 3.2 - VENTURE DES DIPLÔMÉS
L'insertion professionnelle des diplômés titulaire d'une licence professionnelle

Avenir 24 mois après diplôme	Année de l'enquête	Rech. Emploi %	En emploi %	Durée médiane de recherche (Mois)
Total UBS	2005 (diplômé 2003)	10,4	81	3
	2006 (diplômé 2004)	8	87	4
	2007 (diplômé 2005)	6	77	2,7
	2008 (diplômé 2006)	4	87	2,3
	2009 (diplômé 2007)	6,9	86	2
	2010 (diplômés 2008)	9,0	88,3	1
	Cible 2011 (diplômés 2009)	8	81	3
	Réalisé 2011 (diplômés 2009)	9	86	1

Source des données: UBS - enquête à 30 mois

Les licences professionnelles ont totalement rempli leur rôle puisqu'elles ont permis à des titulaires d'un Bac+2 (surtout DUT et BTS) d'accéder à un diplôme de licence et elles sont très bien reconnues par le monde socio-économique avec 86% des diplômés en emploi. L'adéquation de l'emploi avec la formation est variable en fonction du diplôme (cf. enquête d'insertion 2011 de l'OIP) avec une moyenne de 66%. On peut aussi noter que 7% des diplômés en moyenne poursuivent leurs études (min : 0% - max : 23%).

L'établissement n'a pour l'instant pas réalisé de mesure de l'indicateur 3.2 relatif à l'insertion professionnelle sur l'ensemble des diplômés de licence.

INDICATEUR 3.1 - VENTURE DES DIPLÔMÉS
L'insertion professionnelle des étudiants titulaires d'un master

Situation à la date de l'enquête (30 mois après l'obtention du master)		2005	2006	2007	2008	2009	2010 (diplômés)	2011	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Cible	Réalisé
Part des diplômés de master en recherche d'emploi	%	8	13	11	4	9,60	7,8	6	10
Part des diplômés de master en emploi	%	79	76	86	91	85	90,9	79	88
Durée médiane de recherche du 1 ^{er} emploi	Mois	3,5	2	3,5	3	1,6	1		1

Source des données: UBS

L'enquête UBS porte sur les diplômés 30 mois après l'obtention de leur master professionnel et non 18 mois comme indiqué dans le tableau. À la lecture des résultats de l'enquête 2010 de l'OIP, on peut relever que nos diplômés montrent un excellent taux d'insertion. Si l'on tient compte de la part de ceux qui sont en emploi et poursuivent leurs études, les taux d'insertion par composante sont de 81% en LLSHS, 92,8% en SSI et 88,8% en DSEG après 30 mois. Seuls 10% sont encore en recherche d'emploi malgré un contexte économique défavorable. À l'exception de quelques diplômés qui ont été remaniés pour la nouvelle habilitation, l'adéquation de l'emploi avec la formation est tout à fait satisfaisante.

	2010	2011	
	Réalisé	Cible	Réalisé
Nombre de diplômés	35		25
Part de ceux insérés en moins de 2 mois (hors poursuite) en %		15	74
Part de ceux insérés au bout de 6 mois (hors poursuite) en %		75(cumulé)	ND
Part de diplômés en emploi après 1 an (hors poursuite) en %	11	93(cumulé)	
Part de diplômés sans emploi au bout d'un an (hors poursuite) %		7	11
Part de diplômés en poursuite d'études %	0	10	9
		100	
Part des diplômés insérés en CDI pour le 1 ^{er} emploi		60	53

Source des données: UBS

La première promotion de l'ENSIBS a été diplômée en 2010. La jeunesse de l'école rend difficile l'analyse du devenir des diplômés. Le suivi de l'insertion des ingénieurs s'observera sur une période plus représentative lors du contrat 2012-2016.

En amont de l'insertion des diplômés, l'université se doit de suivre ses étudiants et d'observer les taux de réussite dans les diplômes. La principale difficulté des néobacheliers au sein de l'université est le passage de la première année en raison d'une transition pédagogique mal appréhendée (gestion de l'autonomie, choix de la formation). L'orientation active a été généralisée pour mieux aider les futurs étudiants dans leur choix d'orientation et les moyens du « plan réussite en licence » ont été mis en œuvre depuis 2007 pour diminuer l'échec en licence et plus particulièrement en première année.

Année universitaire	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		2010-2011	
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Effectifs d'inscrits en L1	ND	1 524	1 578	1 517	1 666	1758		1 572
Taux d'abandon Semestre 1	ND	ND	ND	ND	ND	ND		ND
Taux d'abandon Semestre 2 (%)	ND	28,54	25,92	18,26	25,2	8,4		10,9

Cet indicateur est construit en référence à la circulaire « Plan Licence » du 15 janvier 2007.

Source des données: UBS

Critère d'abandon : est considéré comme ayant abandonné ses études tout étudiant n'ayant aucune note différente de 0
2010-2011 : inscrits L1 hors CPGE (clairement identifiables)

Année Universitaire		2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		2010-2011	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Établissement	Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1	979	856	895	772	1 019	957	1 100	1 087
	Taux de redoublement (%)	21	20,20	8,30	15,93	15,3	18,60	22	19,60
	Taux de passage (%)	45	37,70	42	46,24	45,9	52,46	50	46,64
Total des universités	Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1	164 956							
	Taux de redoublement (%)	23							
	Taux de passage (%)	47							

Source des données 2005-2006 : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Source des données à partir de 2006-2007 : UBS

Cet indicateur est construit en référence à la circulaire « Plan Licence » du 15 janvier 2007.

Le plan licence a permis une légère augmentation du taux de passage entre 2007 et 2011, mais il est en baisse en 2011 (46,64%) par rapport à 2010 (52,46%). Il est au niveau de 2008. Le taux de redoublement ne cesse de s'accroître au fil des ans (2008 : 15,93% ; 2009 : 18,60% ; 2010 : 19,60%) et pose question. On peut observer des différences notables dans un certain nombre de diplômes. À l'université de Bretagne-Sud, les actions du plan licence s'articulent autour de plusieurs actions :

- une entrée à l'université préparée par un partenariat étroit avec les lycées en offrant la meilleure information possible aux lycéens, à leurs familles et aux enseignants du second degré et par l'orientation active.
- un accompagnement de l'étudiant dans son projet d'études par l'intermédiaire de la méthodologie du travail universitaire, le développement de la professionnalisation et l'évaluation des enseignements.
- la lutte contre l'échec avec le cycle d'orientation et de consolidation (COC), le diplôme universitaire DEFIT, la prévention des abandons, un suivi des populations les plus fragiles et un renforcement de l'encadrement pédagogique dans les composantes.

Le budget consacré à l'ensemble de ces actions est rappelé dans le tableau de la page suivante. Compte tenu des résultats obtenus sur les taux de réussite, il semble nécessaire d'identifier les actions qui ont vraiment un poids dans la lutte contre l'échec et/ou de concentrer les efforts sur certaines actions existantes ou innovantes.

Bilan financier du plan licence 2012 (extrait du document envoyé au MESR en juin 2012)

Axe	Niveau	Action engagée	Composante ou service bénéficiaire	2008	2009	2010	2011	
Orientation active	L1	Communication	SUIO	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	
		COC	SUIO	34 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	
		DDU	SEFOVE/ SCVU	3 500,00 €	9 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
		Bornes interactives	SCVU				35 000,00 €	
				44 000,00 €	50 500,00 €	44 500,00 €	79 500,00 €	
Licence renouvelée	L1	Tutorat	DSEG	13 624,00 €	13 624,00 €	13 624,00 €	13 624,00 €	
			SSI	14 605,00 €	14 605,00 €	14 605,00 €	14 605,00 €	
			LLSHS	11 771,00 €	11 771,00 €	11 771,00 €	11 771,00 €	
				40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	
		MTU		DSEG	3 368,00 €			
				SSI	7 528,00 €			
				LLSHS	10 108,00 €			
					21 000,00 €	74 866,00 €	72 119,00 €	74 000,00 €
		Projets composantes		DSEG	10 000,00 €	41 000,00 €	41 000,00 €	60 030,00 €
				SSI	28 000,00 €	58 220,00 €	58 220,00 €	59 515,00 €
				LLSHS	10 000,00 €	15 421,00 €	15 421,00 €	23 781,00 €
				48 000,00 €	114 641,00 €	114 641,00 €	143 326,00 €	
		HC autres	toutes			300 000,00 €	350 000,00 €	
L			Espagnol transversal	LLSHS	2 688,00 €			
			Certification langues	CLUBS		59 585,00 €	99 820,00 €	94 500,00 €
			Prolog	ADEFOPE	6 592,00 €	9 619,00 €	0,00 €	0,00 €
			TICE (C2i)	ADEFOPE	9 400,00 €	14 781,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
			PRAG certification	CLUBS				60 000,00 €
			18 680,00 €	83 985,00 €	114 820,00 €	169 500,00 €		
IUT et STS	DUT 1	Semestre décalé GEA			40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	
			L2	LP Nautisme	SSI	24 600,00 €	24 600,00 €	24 600,00 €
			L2	LP Eco-construction	SSI	24 600,00 €	24 600,00 €	24 600,00 €
				89 200,00 €	89 200,00 €	89 200,00 €		
Total				171 680,00 €	453 192,00 €	775 280,00 €	945 526,00 €	
Budget				202 075,00 €	454 166,00 €	778 919,00 €	955 330,00 €	

Année universitaire		Bac général (%)	Bac technologique (%)	Total (Bac Pro et étrangers inclus) (%)	
Réussite en DUT	2005 (inscrits 2002)	82,40	73,30	79,20	
	2006 (inscrits 2003)	84,90	70,60	79,50	
	2007 (inscrits 2004)	86,35	73,91	82,17	
	2008 (inscrits 2005)	84,97	66,28	78,03	
	2009 (inscrits 2006)	77,92	70,27	75,22	
	2010 (inscrits 2007)	Cible	86,5	77,2	78
		Réalisé	86,31	68,49	81,13
	2011 (inscrits 2008)	Cible	86,6	74,3	76,5
		Réalisé	80,87	69,57	74,24
	Total universités	2005 Réalisé	81,8	66,6	75,9
2006 Réalisé		81,5	66,3	75,4	
2007 Réalisé		82	66,9	75,7	
2008 Prévision mi-2008		82	67	76	
2009 Réalisé					
2010 Réalisé					
2011 Réalisé		Cible 2012 = 86	Cible 2012 = 70	Cible 2012 = 80	

Source des données 2005 et 2006 : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Source des données à partir de 2007 : UBS

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur 2.4 du PAP 2008. Indicateur disponible dans le RAP N+1 car données collectées en décembre N+1

	Année Universitaire	Bacs techno.		Bacs professionnels		Total bacs techno. et professionnels	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
		Établissement	2003-2004	203	32,5	8	1,3
2004-2005	197		31,5	6	1,0	191	30,6
2006-2007	178		28,3	6	1	184	29,30
2007-2008	190		27	6	0,9	196	27,8
2008-2009	204		29,4	10	1,4	214	30,8
2009-2010	177		25,39	18	2,58	195	27,97
2010-2011	143		22,7	8	1,27	151	23,97
Cible 2011	208		38	7	1	215	36
Réalisé 2011	141		21,56	14	2,14	155	23,70
Total universités	2003	14 310	32,8	606	1,4	14 916	34,2
	2006	13 875	31,4	722	1,6	14 597	33

Source des données 2003-2007 et 2006-2007: MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Source des données 2004-2005, 2007-2008 et 2008-2009 : PAPESR

Source des données à partir de 2009-2010 : UBS

Cet indicateur est construit en référence (sans être identique) à l'indicateur du programme 150 n° 2.1 « Part des inscrits dans les formations professionnelles courtes STS et IUT parmi les bacheliers technologiques et professionnels poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur ». Le RAP 2007 indique la valeur Total Université 2007 pour les IUT et STS confondues, de plus, l'indicateur a évolué et les résultats obtenus à partir de 2007 ne sont plus comparables.

Le pourcentage de nouveaux bacheliers technologiques baisse depuis 2003 (32,50%) pour atteindre 21,56% en 2011. C'est au-dessous de la cible établissement et aussi de la moyenne nationale. En revanche, les taux de réussite sont plutôt au-dessus de la moyenne nationale. Il serait néanmoins intéressant d'avoir une vue par diplôme de DUT. Les bacs professionnels sont très peu présents à l'université que ce soit dans les IUT ou les UFR, de par leur formation peu adaptée à la poursuite dans l'enseignement supérieur hors STS et les pourcentages sont donc peu révélateurs.

En parallèle du plan licence, le ministère a accompagné l'établissement dans le cadre de l'accueil de bacheliers technologiques :

	2008	2009	2010	2011
IUT Vannes	19 870	31 040	23 704	26 510
IUT Lorient	55 222	26 568	27 568	28 474
Total IUT	75 092	57 608	51 272	54 984

Malgré cela, le nombre d'étudiants accueillis a plutôt baissé sur la période 2008-2011 et leur taux de réussite est resté plutôt constant.

Indicateur 2.3 Part des licences obtenues en trois ans après une première inscription en L1

Année d'obtention de la L3 ou LP		Droit, sc. Eco, AES (%)	Lettres, langues et sc. Humaines (%)	Sciences et ingénieurs (%)	Staps (%)	TOTAL (%)	
Part des licences obtenues 3 ans	2005-2006	10,7	38,5	15,7	-	19,3	
	2006-2007	15,4	31,5	20,6	-	20,5	
	2007-2008	14,5	43,4	17,3	-	21,5	
	2008-2009	19,8	43,7	12,9	-	22,0	
	2009-2010	Cible	18	46,7	20	-	23
		Réalisé	18,81	44,8	21,9	-	25,2
	2010-2011	Cible	27	50	27	-	30
		Réalisé	21,5	55,9	16,9	-	26,3
Total universités	2005 Réalisé	32,1	47,6	25,7	59,7	38,1	
	2006 Réalisé	32,1	49,4	26,1	60,3	38,7	
	2007 Réalisé					38,3	
	2008 prévisions					39	
	2009 Réalisé						
	2010 Réalisé						
	2011 Réalisé					Cible 2012 = 43	

Source des données 2005 à 2007 : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Source des données à partir de 2008 : UBS

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur 2.3 du PAP 2008. Indicateur disponible dans le RAP N+1 car collecte des données fin 1^{er} trimestre N+1.

Sur la période du contrat, l'établissement n'a pas atteint la cible qu'elle s'était fixée, le réalisé étant bien en deçà de la moyenne des universités et parmi les composantes, seule l'UFR LLSHS montre un excellent taux de réussite de la licence en trois ans supérieur à la cible et à la moyenne nationale. De plus, les étudiants y restent fidèles à leur choix jusqu'en L3. En DSEG, le taux de passage de L1 en L2 est plus faible que dans les autres composantes (41% contre 49% en Sciences et 44% en LLSHS) en raison d'un grand nombre de bacheliers inadaptés à ce type de cursus, mais par la suite un grand nombre des étudiants poursuit sa licence jusqu'à son terme (excepté quelques poursuites dans les écoles de commerce) et avec succès. En Sciences il en va autrement, car malgré un taux de passage de L1 en L2 correct, l'offre de l'université est fortement concurrencée par les écoles d'ingénieurs et certains parcours de L3 ne contiennent plus que des étudiants issus d'IUT et BTS.

Indicateur 2.4 Réussite en fin de cursus : Réussite en fin de cursus

	Année universitaire		Total (%)
Réussite en fin de cursus : Part des diplômés du master à la session de l'année n parmi les inscrits	2005	Réalisé	91,7
	2006	Réalisé	90,0
	2007	Réalisé	88,9
	2008	Réalisé	86,83
	2009	Cible	86,6
		Réalisé	85,7
	2010	Cible	
		Réalisé	88,91
	2011	Cible	80
		Réalisé	90,3
Total université	2005	Réalisé	77,6
	2006	Réalisé	76,9
	2007	Réalisé	
	2008	Réalisé	
	2009	Réalisé	
	2010	Réalisé	
	2011	Réalisé	

Source des données 2005-2006 et 2006-2007 : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Source des données à partir de 2007-2008 : UBS

Périmètre : inscriptions principales hors redoublants

Les taux de réussite des masters de l'UBS sont excellents et sont à rapprocher des taux d'insertion.

INDICATEUR 12 - Pourcentage d'étudiants néo-entrants en master par les étudiants néo-entrants

	Année universitaire		%
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2005	Réalisé	11,9
	2006	Réalisé	14,8
	2007	Réalisé	21,98
	2008	Réalisé	24,29
	2009	Réalisé	21,96
	2010	Cible	25,6
		Réalisé	28,4
	2011	Cible	20
		Réalisé	34,04
	Total université	2005	Réalisé
2006		Réalisé	33,4
2009		Réalisé	
2010		Réalisé	
2011		Réalisé	

Source des données 2005 et 2006 : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).
Source des données à partir de 2007: UBS

Depuis le début du contrat 2008-2011, le flux d'étudiants néo-entrants en master a augmenté de 10 points. Cet indicateur atteste une plus grande attractivité de nos diplômes.

Le troisième objectif national qui est de faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie est mesuré par deux indicateurs : le *pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés* (12) et le *nombre des VAE* (13).

INDICATEUR 12 - Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés

		Licence		Master	
		FC	FI+FC	FC	FI+FC
Établissement : Nombre de diplômés					
2001-2002	Réalisé	72	2 396	22	703
2005-2006	Réalisé	126	2 002	68	1058
2007-2008	Réalisé	156	1 629	127	758
2008-2009	Réalisé	111	1 629	64	660
2009-2010	Réalisé	201	1 712	53	550
2010-2011	Réalisé	304	1 706	82	627
Établissement : Pourcentage de diplômés en formation continue					
2001-2002	Réalisé	3,01		3,13	
2005-2006	Réalisé	6,29		6,43	
2007-2008	Réalisé	9,58		16,75	
2008-2009	Réalisé	6,81		9,70	
2009-2010	Réalisé	11,74		9,64	
2010-2011	Réalisé	17,8		13,1	
2011	Cible	7		7	
Total Universités (%)					
2005	Réalisé (RAP 2007)			5,7	
2006	Réalisé (RAP 2007)			7,4	
2007	Prévision mi-2007 (RAP 2007)			7,3	
2008	Prévision (PAP 2008)			7,7	
2012	Cible (PAP 2008)			10	

Source des données 2001 et 2005 : DEPP

Source des données 2007 à 2008 : UBS

Cet indicateur est construit en référence à un indicateur 4.1 (PAP 2008)

Périmètre = LP, L3 et M2

Indicateur 4.2.1 - Nombre de dossiers déposés et de candidatures retenues en VAE 2004-2011

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2010-2011
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Cible
Établissement	Dossiers examinés par le jury	66	60	57	77	131	83	57	69	100
	Décisions favorables	62	60	57	77	98	59	57	69	90
	Dont diplômes attribués dans leur totalité	8	25	29	27	47	37	35	14	35
Total universités	Décisions favorables	ND	3 412	3 705	4 199					7 000
	Dont diplômes attribués dans leur totalité	ND	1 574	1 842	2 154					2 600

Source des données 2004 à 2007 : DEPP

Source des données à partir de 2008: UBS

Cet indicateur est construit en référence à un indicateur 4.2 (PAP 2008). La différence avec les données fournies pour le PAP 2011 vient d'un réajustement des chiffres en année civile (précédemment universitaire) pour cadrer avec la référence de la DEPP.

Depuis le début du contrat quadriennal le nombre de diplômés en formation continue n'a cessé d'augmenter, il a même plus que doublé en licence et les pourcentages réalisés en 2011 sont largement au-dessus de la cible qui avait été bien mal évaluée puisqu'elle était déjà atteinte en 2008. Il est important de noter le dynamisme de l'activité au sein de l'établissement dont les résultats (17,8% en licence et 13,1% en master) sont au-dessus de la cible nationale (10%). La forte augmentation observée en licence tient pour partie à un plus grand nombre de contrats de professionnalisation dans les licences professionnelles (IUT Lorient) très attractives par leur professionnalisation sur un an mais aussi à une meilleure identification des publics de FC à l'université.

L'analyse de l'activité en termes de validation des acquis et de l'expérience montre un important recul depuis 2008 et les résultats 2011 sont bien en-deçà des cibles fixées au début de contrat. Il semble que la conjoncture économique ait un effet non négligeable sur cette partie de la FC avec un certain nombre de dossiers en accompagnement qui n'aillent pas jusqu'au jury.

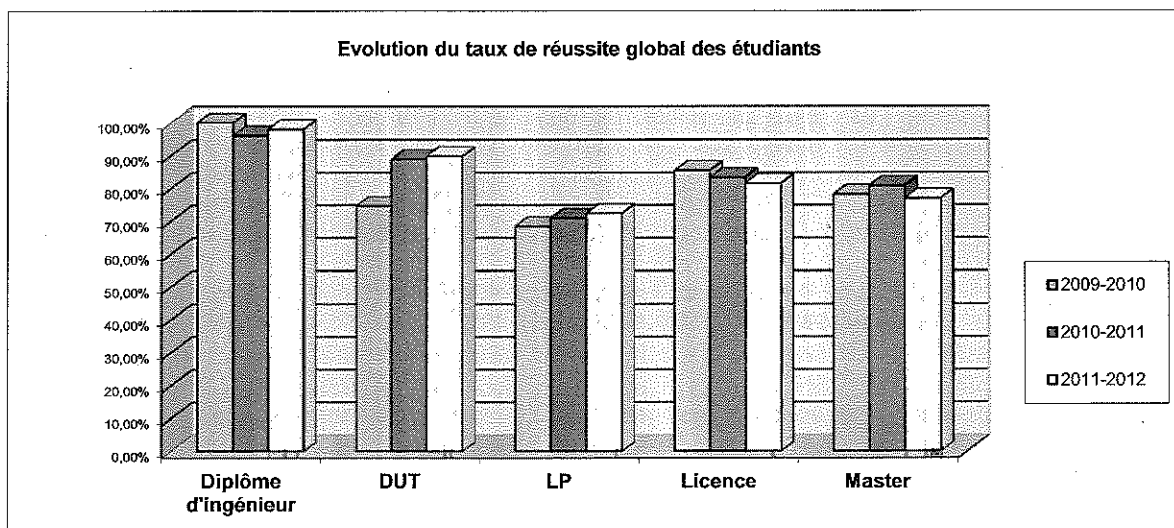
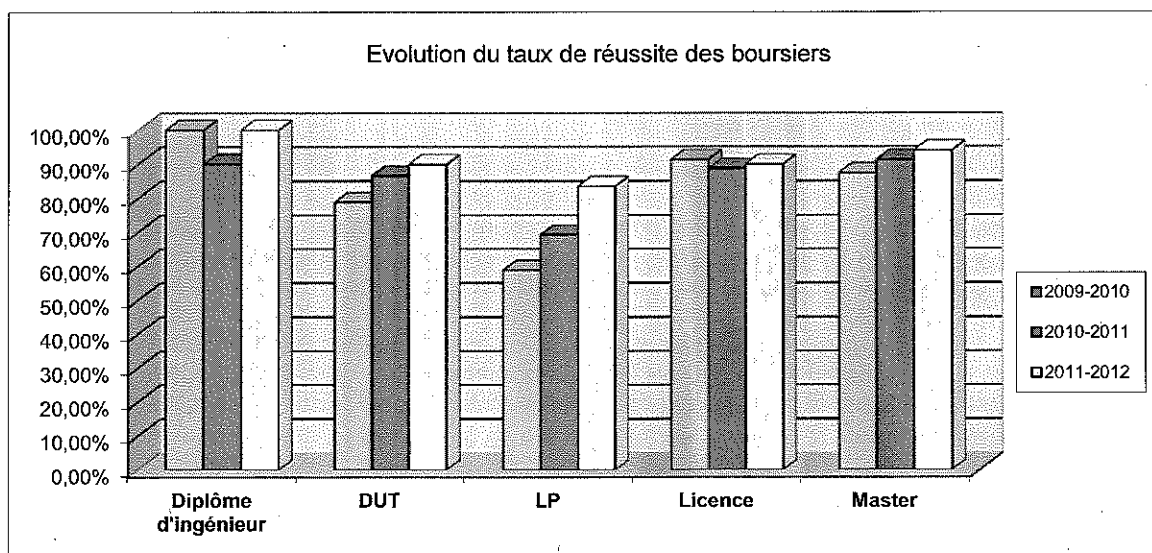
Le volet vie étudiante contribue à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales et a vocation à développer la prévention dans le domaine de la santé. Les indicateurs nationaux rappelés les PAP et RAP de la MIREs mesurent l'évolution des origines socio-professionnelles des étudiants selon le niveau de formation, le ratio de réussite comparé des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers et le pourcentage des étudiants en cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année. L'UBS a souhaité également suivre la participation des étudiants aux conseils centraux et l'évolution du nombre d'étudiants handicapés accueillis à l'université.

En 2012, l'amélioration des lieux de vie intérieurs et extérieurs des campus a été une des priorités de l'UBS en matière de vie étudiante et 20 000€ du bonus contractuel 2012 ont accompagné la mise en place de nouveaux espaces.

	nombre de consultations médicales	nombre de consultations psychologiques
2007/2008	2165	72
2008/2009	1086	90
2009/2010	1084	114
2010/2011	1499	119
2011/2012	2025	121

Nous avons une obligation légale à ce que tous les étudiants de licence ait passé une visite médicale. À l'UBS les visites médicales s'adressent en priorité aux étudiants de première année L1 et DUT1 (2442 inscrits en 2012), ce qui permet de détecter rapidement les difficultés que certains d'entre eux rencontrent et ainsi de mieux les accompagner. Nous pouvons observer une très nette amélioration du suivi sanitaire des étudiants depuis 2008. En parallèle, le nombre de consultations psychologiques a lui aussi augmenté et plusieurs raisons peuvent l'expliquer. Il s'agit d'une part d'une forte amélioration de la concertation entre les personnels de médecine, d'aide psychologique et d'aide sociale suite à un regroupement du service de SUMPPS en un même lieu sur les sites de Vannes et de Lorient et d'autre part d'un accroissement du nombre d'étudiants en situation de fragilité.

L'université de Bretagne-Sud participe bien à sa mission de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur en accueillant 36% d'étudiants boursiers contre 33% au niveau national. Les taux de réussite de ces étudiants sont présentés dans les histogrammes ci-dessous et comparés à la réussite globale de tous les étudiants :



Les taux de réussite des boursiers sont bons sur l'ensemble des diplômes et globalement meilleurs que les taux de réussite de l'ensemble des diplômés.

Indicateur de suivi	Situation 2005	Situation 2006	Situation 2007	Situation 2008	Situation 2009	Situation 2010	Cible 2011	Situation 2011
Pourcentage de boursiers sur critères sociaux (BCS)	35.28	32.04	30.08	30.45	35.61	35.66	36	36,10
Taux de participations aux élections aux conseils centraux	CA : 36.8%/ CS : 12.5% CEVU : 34%	CA:ND CS: 8% CEVU:ND	CA: 8,1% CS:ND CEVU:13,6%	CA: 18,4% CS: 27,3%/ CEVU: 7,4%	CA: 22.3% CS: ND CEVU:29.4%	CA: 14.3% CS: 11.5% CEVU: 13.8%	CA : 28% CS :28% CEVU :28%	**
Pourcentage et nombre d'étudiants handicapés	0.37 (29)	0.33 (25)	0.22 (17)	0.63 (50)	0.77(63)		0.5 (45)	0,58 (49)
Pourcentage et nombre de personnels en situation de handicap	ND	ND	ND	0.24 (2)	0.24 (2)	1.63 (14)		1.86 (16)

**taux calculé sur un corps électoral très limité (1 siège à pourvoir au CA et 2 au CS)

L'université se doit d'accueillir tous les publics dans les meilleures conditions, notamment les étudiants handicapés pour qui il est souvent difficile de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur pour des raisons d'accessibilité d'une part et d'accompagnement d'autre part. Leur nombre a fortement augmenté depuis le début du contrat 2008-2011 grâce notamment à un partenariat avec l'inspection académique, une communication adaptée dans les services de médecine et les scolarités qui ont permis une meilleure anticipation de leur accueil Au cours de cette période des travaux en terme d'accessibilité (200 000€ en 2012) ont aussi été réalisés dans les différentes composantes (LLSHS et SSI en 2012).

On peut regretter le faible taux de participation des étudiants dans les conseils centraux. On peut faire valoir que la procédure d'élection sur les sièges vacants tous les deux ans ne favorise pas non plus une participation optimale. C'est d'ailleurs pour cette raison que compte tenu du nombre de sièges vacants, la participation n'a pas été calculée en 2011.

Dans l'objectif de contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales, il est intéressant de connaître la répartition des catégories socio-professionnelles en fonction des diplômes. Le tableau ci-dessous montre une nette prépondérance des enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures et ce quel que soit le diplôme. Néanmoins, une particularité apparaît dans la représentation relativement importante de la catégorie des retraités, majoritairement d'anciens employés ou d'anciens cadres, parmi les doctorants.

Cet indicateur pourrait être affiné car on peut observer qu'il reste indéterminé pour un nombre non négligeable d'étudiants par absence de renseignement dans la base Apogée.

En %	2012				2011				2010				2009				2008			
	D	M	LP	L	D	M	LP	L	D	M	LP	L	D	M	LP	L	D	M	LP	L
Agriculteurs exploitants	3	3	4	4	3	3	4	3	2	4	4	4	2	3	5	3	1	3	5	3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11	7	9	8	3	9	9	8	3	7	8	8	3	6	9	8	1	6	8	8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	25	20	24	21	23	22	23	19	28	21	24	18	23	22	24	19	26	25	21	18
Professions intermédiaires	8	12	11	12	9	13	16	13	11	14	15	13	11	14	16	13	6	14	16	12
Employés	9	14	11	15	11	13	11	16	6	15	11	15	5	13	14	16	1	14	19	17
Ouvriers	7	10	14	14	5	11	17	14	3	13	16	13	5	11	16	12	2	11	15	13
Retraités	18	8	5	7	20	9	4	5	21	9	5	5	19	8	5	5	3	7	4	5
Autres sans activités professionnelle	2	6	3	4	2	4	3	4	2	3	2	4	3	3	2	4	2	3	3	4
Activité non renseignée	17	20	13	15	24	16	13	18	26	16	13	20	29	21	11	20	58	17	9	16

L'université s'est aussi engagée dans une politique forte en matière de diffusion de la culture scientifique lors contrat 20008-2011, ce qui a donné lieu au suivi d'un certain nombre d'indicateurs.

Indicateur de suivi	2007	2008	2009	2010	Cible 2011	Réalisé 2011
Pourcentage d'étudiants participant aux activités culturelles	4.36	13.17	ND*	ND*	ND	ND
Pourcentage d'étudiants participant aux activités sportives	25.17	25.72	25,17	20,83	35	20,95

* le PASS culturel est distribué systématiquement à tous les étudiants depuis la rentrée 2009-2010, ce qui rend cet indicateur non pertinent

<i>"soutien à la valorisation du patrimoine scientifique et à la diffusion de la culture scientifique et technique"</i>			
années	nb conférences annuelles	fréquentation du public*	nb d'élèves participant aux activités spécifiques
2010	35	de 40 à 60 personnes pour chaque conférence	ROBOFESTA = 16 collèges + 6 lycées FETE DE LA SCIENCE = 1000 lycéens
2011	37	de 40 à 250 personnes pour chaque conférence	ROBOFESTA = 33 collèges + 15 lycées + 20 étudiants UBS FETE DE LA SCIENCE = 1300 lycéens
2012	37	de 40 à 2000 personnes pour chaque conférence	ROBOFESTA = 24 collèges + 12 lycées + 20 étudiants UBS FETE DE LA SCIENCE = 800 lycéens

III – Une démarche qualité au service de la gouvernance

Cet objectif de développer une démarche qualité au service de la gouvernance est articulé autour de la coordination de la carte documentaire et du pilotage des services pour assurer l'attractivité et la performance de l'établissement.

Ainsi en 2012, l'université a fait appel à des cabinets de maîtrise d'ouvrage pour nous aider à construire le schéma directeur du système d'information (SDSI) et du schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA). Le SDSI doit servir d'appui à la stratégie de l'équipe présidentielle pour l'amener à mieux se structurer autour de points forts, pour promouvoir nos partenariats (recherche, collectivités, entreprises, internationales, ...), pour accompagner la modernisation de l'offre de formation, de la FTLV, de vie étudiante ou de recherche et surtout pour faire passer l'UBS d'une logique de gestion à une logique de pilotage et l'inscrire progressivement dans une vision systémique.

Dans le domaine de l'immobilier le Conseil d'administration s'est prononcé en 2012 sur le Schéma pluriannuel de Stratégie Immobilière. Établi pour cinq ans il va être complété par le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA) qui doit anticiper les développements de l'Université en termes de nouveaux besoins et donc de foncier pour les 15 ans qui viennent. Il s'agit, au travers d'une étude sur les besoins de l'Université à moyen terme, de permettre un dialogue avec les collectivités locales et l'État, qui sont à la fois concernés par les financements des équipements mais aussi par leur inscription dans le développement urbain. Ce schéma directeur portera essentiellement sur de la réhabilitation de locaux, peu de constructions nouvelles seront envisagées, si ce n'est quelques extensions. Le point qui fait le plus défaut sur nos campus, c'est l'absence d'équipements sportifs qui jouent important dans l'attractivité d'une université au niveau national et international.

Le budget 2012 a été voté le 3 février 2012 par le conseil d'administration après deux examens défavorables. La dotation de l'université a été abondée de 740 000€ après que le ministère ait reconnu avoir mal estimé le socle de l'établissement au moment du passage aux RCE. Des mesures d'économies ont été trouvées par le non remplacement systématique des postes vacants et par des réductions des budgets des composantes et services. En fin d'exercice, seul le SCD a rencontré des difficultés financières pour terminer l'année.

Depuis 2008, le SCD s'est très nettement modernisé par l'intégration de son système de gestion dans le système d'information de l'université et par l'accessibilité des collections électroniques par l'intranet et

l'environnement numérique de travail. Désormais, les étudiants et les enseignants-chercheurs peuvent réaliser leurs recherches documentaires en total nomadisme.

Indicateurs du SCD

	2008	2009	2010	2011
Nombre d'EC	480	484	468	496
Nombre d'étudiants	7792	8203	8578	8487
Total à desservir	8272	8687	9046	8983
Places assises	707	707	707	707
Ouverture hebdo (heures)	52	52	52	52
Mesure de la disponibilité hebdomadaire des places de bibliothèque	4,41	4,20	4,03	4,06
Nombre d'entrées	206467	247830	242680	260513
Nombre de lecteurs inscrits	3203	3529	3480	3312
Fréquentation des bibliothèques par lecteur inscrit	64,46	70,23	69,74	78,66
	<i>NB : nombre d'entrées non disponibles pour IUT de Vannes en 2008</i>			
% d'étudiants formés à la méthodologie documentaire par cohorte entrante L, M, D				
L	1021	858	1142	1315
M	27	106	131	164
D	0	37	42	30
Total	1048	1001	1315	1509
Nb d'heures dispensées	162	210	176	256
horaires d'ouverture bibliothèque en période d'examen = de sept à mi-juin (hors semaines interruption de cours)	52	52	52	52
horaires d'ouverture bibliothèque en période normale = de mi-juin à fin août (avec semaines interruption de cours)	42,5	42,5	42,5	42,5
consultation des ressources électroniques (téléchargements)	104377	191538	209011	227548

Entre 2008 et 2011 la fréquentation des BU a fortement augmenté mais le nombre d'inscrits a peu évolué. Les horaires d'ouverture sont aussi restés stables sur les quatre ans et sont légèrement inférieurs à la moyenne des universités (53h).

Le nombre d'étudiants formés à la recherche documentaire a fortement progressé, surtout en licence, mais aussi pour les néoentrants en master.

L'accessibilité des ressources électroniques de la bibliothèque a rencontré un réel succès comme l'indique l'indicateur de téléchargement de publications.